



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Médecine

Université Catholique de Louvain  
(UCLouvain)

Luc HITTINGER  
Ariadna ALAYA RUBIO  
Beatriz ATIENZA CARBONELL  
Joke DENEKENS

19 novembre 2022

## Table des matières

Médecine : Université catholique de Louvain .....	3
Contexte de l'évaluation .....	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué .....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	8
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement .....	8
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme .....	9
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme .....	9
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	10
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	11
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme .....	11
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	12
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.....	13
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme .....	13
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	14
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	15
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés .....	16
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme .....	18
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	18
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC) .....	18
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants .....	19
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme.....	20
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue .....	22
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation .....	22
Dimension 5.2 : Analyse SWOT .....	22
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi .....	22
Conclusion .....	23
Droit de réponse de l'établissement.....	24

# Médecine : Université catholique de Louvain

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021 à l'évaluation du Programme d'étude en Médecine de l'UC Louvain. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES ont participé en visio-conférence les 6, 7 et 8 décembre 2021 à l'évaluation de la Faculté de médecine de l'Université de Louvain, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de la visioconférence, les experts ont rencontré six représentants des autorités académiques, trente-cinq membres du personnel, vingt-huit étudiants, trois diplômés et six représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son (de ses) programme(s). Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Luc Hittinger, président, expert pair et président du comité
- Beatriz Atienza Carbonell, experte étudiante
- Ariadna Ayala Rubio, experte de l'éducation
- Joke Denekens, experte de la profession

---

<sup>1</sup> Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

### FORCES PRINCIPALES

- Une structuration de l'université et de son secteur SSS qui facilite les échanges entre les différents services et celui de la qualité.
- Un programme structuré qui a su s'adapter aux différentes réformes et prendre en compte les propositions des enseignants et des étudiants.
- Une doyenne reconnue dans son rôle, notamment pour résoudre les problèmes des étudiants.
- Des structures d'accueil de grande qualité
- De nombreux outils pédagogiques innovants
- Une recherche de haut niveau
- Une ouverture à l'international d'une grande richesse

### FAIBLESSES PRINCIPALES

- Les liens entre compétences de base et compétences cliniques  
*Droit de réponse de l'établissement*
- Le pourcentage d'étudiants de BA2 et BA3 freinés dans leur cursus.  
*Droit de réponse de l'établissement*
- Une année de MA3 surchargée  
*Droit de réponse de l'établissement*
- Les liens encore hétérogènes avec les médecins des hôpitaux en charge des enseignements pratiques  
*Droit de réponse de l'établissement*
- L'apprentissage des langues anglaise et néerlandaise.
- Une communication, envers les étudiants foisonnante, devenue dépendante des délégués et des réseaux sociaux.
- Un nombre de places limitées dans les bibliothèques pour accueillir les étudiants,
- Un nombre d'assistants limité qui menace la qualité des cours de base

### OPPORTUNITÉS

- S'appuyer sur les sujets de recherche des enseignants pour renforcer l'intérêt des étudiants
- Utiliser Circle U pour enrichir le programme et faciliter les échanges d'étudiants
- Profiter de la création d'un learning-center pour renforcer l'innovation pédagogique

### MENACES

- Des moyens en baisse limitant la prise en charge adéquate des étudiants.

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Améliorer l'articulation entre compétences de base et compétences cliniques

*Droit de réponse de l'établissement*

- 2 Être attentif aux points de blocage des étudiants afin de faciliter leur évolution dans le cursus, en étendant notamment l'aide à la réussite aux années posant le plus de difficultés aux étudiants.

*Droit de réponse de l'établissement*

- 3 Généraliser l'utilisation des fiches UE à l'ensemble des cours

- 4 Améliorer l'information donnée aux étudiants vis-à-vis des acquis d'apprentissage en la rendant plus généralisée et plus accessible aux étudiants.

- 5 Poursuivre l'amélioration de la communication vers les maîtres de stages ainsi que leur formation au sein des hôpitaux non-universitaires accueillant des étudiants.

*Droit de réponse de l'établissement*

- 6 Structurer l'apprentissage des langues

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

Créée en 1425, l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) couvre l'ensemble des disciplines et accueille près de 35.000 étudiants<sup>2</sup>. Elle cultive trois missions : l'enseignement, la recherche et le service à la société. Elle s'organise autour de sept sites, dont six campus ainsi que de 14 facultés. Elle propose 43 programmes de bacheliers et 187 masters.

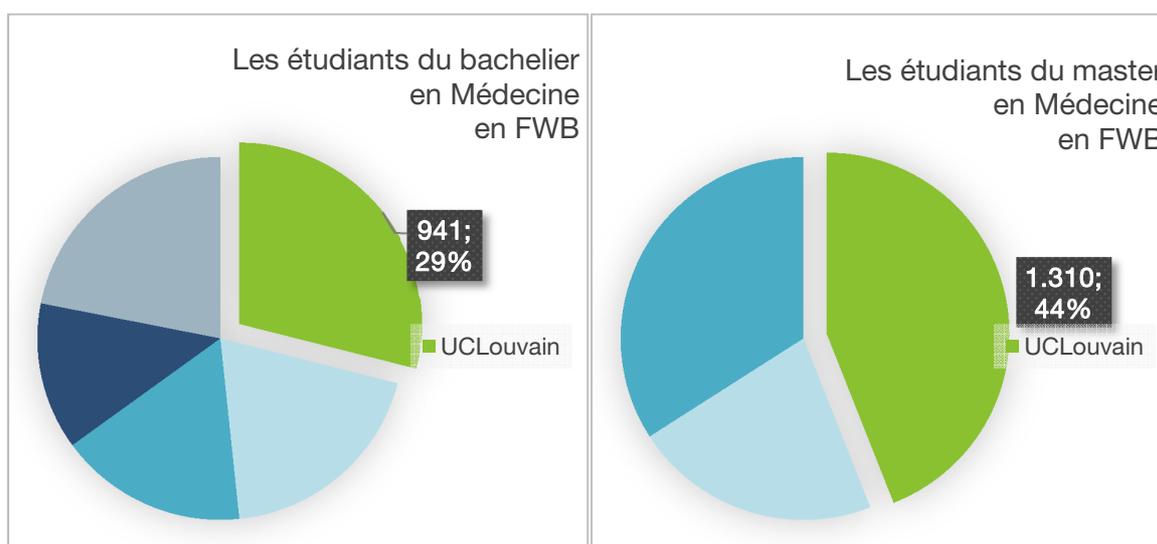
L'UCLouvain propose plus de deux cents formations de niveau bachelier, master, master de spécialisation et doctorats à travers ses quatorze facultés : l'école polytechnique de Louvain ; la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme ; la faculté de droit et de criminologie ; la faculté de médecine et médecine dentaire ; la faculté de pharmacie et des sciences biomédicales ; la faculté de philosophie, arts et lettres ; la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ; la faculté de santé publique ; la faculté de théologie ; la faculté des sciences de la motricité ; la faculté des bioingénieurs ; la faculté des sciences ; la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ; la *Louvain school of management*.

Le programme de médecine comprend douze quadrimestres répartis en deux blocs : bachelier et master de six quadrimestres chacun.

En 2019-2020, le bachelier en Médecine était fréquenté par 941 étudiants, soit près de 29% des étudiants inscrits dans un bachelier en Médecine en Fédération Wallonie-Bruxelles.

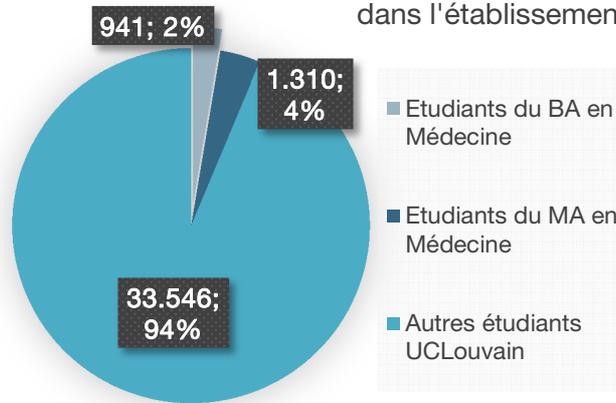
En 2019-2020, le master en Médecine était fréquenté par 1310 étudiants, soit 44% des étudiants inscrits dans un master en Médecine en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### *Droit de réponse de l'établissement*



<sup>2</sup> Source des données : CRef, boîte à outils statistique fournies à l'AEQES et annuaire statistique 2020, tableau 1.7.1 (année de référence : 2019-2020)

Les étudiants du bachelier et du master en Médecine dans l'établissement



# Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

## CONSTATS ET ANALYSES

### *Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement*

- 1 L'UCLouvain a évolué dans sa gouvernance depuis 2010, année de mise en œuvre du « Plan de développement » construit autour de quatre principes directeurs : inscrire l'Université dans l'évolution de la société ; mettre en place une gestion différenciée de l'enseignement et de la recherche ; réorganiser l'administration ; moderniser la gouvernance. Le plan développement évolue régulièrement, le nouveau plan Horizon 600 (2021-25) se met en place progressivement. La formation des étudiants et le soin aux patients sont au centre de l'organisation.  
L'École de Médecine est partie intégrante de la Faculté qui dispose d'un Conseil de Faculté, d'un Bureau de Faculté et d'un Décanat qui constituent ses organes de direction. Outre ces organes desquels elle dépend, l'École comporte des commissions de programme. Le Conseil de Faculté arrête les grandes orientations de la politique d'enseignement, notamment en ce qui concerne la création, la modification ou la suppression de programmes d'études. Le comité a bien perçu la qualité de la gouvernance de l'établissement qui lui est apparue très structurée dans son organisation et dans ses liens entre les différents commissions et conseils. Il a également apprécié la facilité des échanges au sein des commissions et des conseils ce qui fluidifie les échanges entre les différents services et notamment ceux avec le service qualité. Lors des entretiens, le comité a constaté que la perception de l'efficacité du système n'apparaissait cependant pas optimale à plusieurs parties prenantes pour résoudre notamment dans de brefs délais les questions jugées importantes par ces mêmes parties prenantes.
- 2 Pour l'exercice de ses missions, l'UCLouvain a conclu des accords avec plus de 400 institutions universitaires en Flandre, en Europe et ailleurs dans le monde ainsi qu'avec des organismes internationaux ou des entreprises privées. Chaque année, la Faculté désigne et accueille une dizaine d'enseignants invités. Des conventions de collaboration existent entre l'École et les nombreux lieux de stages nationaux et internationaux. La richesse des partenariats à l'international est apparue comme un point fort du secteur des sciences de la santé (SSS).
- 3 Concernant les capacités d'échanges, si le niveau d'anglais des étudiants apparaît acceptable pour le comité et si l'apprentissage des langues se met en place doucement, il est apparu regrettable au comité, que l'apprentissage des langues, que ce soit l'anglais ou le néerlandais ne soit pas mieux structuré afin de faciliter le cursus des étudiants que ce soit pour leur travail de mémoire ou pour dialoguer avec les patients néerlandophones.

## *Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme*

- 4 L'offre significative de services et de ressources agit par voie participative, pour soutenir le processus d'appropriation. L'étudiant ou l'enseignant est libre, mais encouragé, à mobiliser les services qui lui sont offerts. Il en va de même des commissions de programme et de la doyenne, qui restent libres d'activer l'une ou l'autre ressource selon les objectifs recherchés. La gestion de la qualité du programme a été appréciée par les experts, car visible dans les activités quotidiennes. Il lui est apparu cependant que depuis quelques années elle se trouvait de plus en plus sous contrainte des moyens avec le risque de devoir encadrer davantage d'étudiants avec des moyens moindres, ce qui pourrait avoir pour conséquence de diminuer la qualité de l'encadrement des étudiants. Le comité a cependant noté que des financements spécifiques par projet sont dégagés à différents échelons de l'institution.
- 5 Le comité a noté que bien que les étudiants soient présents dans tous les organes de gouvernance de l'École, ces derniers n'apparaissent pas toujours s'approprier la démarche qualité, le sujet ne leur semblant pas tangible ou prioritaire par rapport à leurs préoccupations. Le comité a constaté que ce manque d'appropriation s'est révélé également pour un certain nombre d'enseignants.
- 6 Une des missions de la Cellule de développement pédagogique (CDP) est de promouvoir la qualité des formations proposées par le SSS, au travers de la mise au point d'outils pédagogiques innovants, l'accompagnement pédagogique des acteurs (étudiants et enseignants), le soutien de projets émanant tant des facultés que d'enseignants à titre individuel ou en équipe. À leur demande, les étudiants peuvent y être reçus par des conseillères pédagogiques. Au cours des entretiens, l'intérêt de la mise en place d'un département dédié à la pédagogie médicale s'est toutefois fait ressentir.

## *Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme*

- 7 La Commission d'enseignement est l'organe qui dirige les travaux afin d'adapter le programme. Elle analyse en détail et valide les propositions soumises par les facultés dans le respect des règles décrétales, des règles établies par l'ARES et des balises de l'UCLouvain. Lors des entretiens, le comité a constaté la rigueur du programme et la coordination des différentes matières et activités d'enseignements. Cela dit, le comité a également relevé le caractère très théorique, trop détaillé et insuffisamment basé sur les activités d'apprentissage du programme par plusieurs parties prenantes.
- 8 Les deux comités de cycles et la Commission d'enseignement de l'École de Médecine (CEMD) font état des difficultés administratives et logistiques. Ils sont les premiers lieux où remontent les soucis des étudiants. Le comité a constaté, à l'audition de plusieurs parties prenantes, l'intérêt de ces comités de cycle qui permettent d'indiquer ce qui ne va pas, mais qui ne font pas de retour vers les étudiants ayant porté les sujets même s'ils admettent que les modifications apportées apparaissent l'année d'après.  
Dans ces mêmes entretiens, le comité a constaté que les évaluations des BA et MA étaient faites régulièrement et mises à disposition de la faculté ce que le comité considère comme une plus-value en ce qu'elles permettent de stimuler la réflexion sur l'adéquation du programme sur base de la perception des étudiants. Enfin, pour le

comité, si des contacts existent avec le monde professionnel ils restent très/trop dépendants des personnes ce qui limite les impacts attendus.

### *Dimension 1.4 : Information et communication interne*

- 9 La gestion de l'information et de la communication est assurée par l'Administration des Relations extérieures et de la communication (AREC). Il existe, dédiés aux futurs étudiants ainsi qu'aux alumni, un portail spécifique destiné aux étudiants, un bureau virtuel de l'étudiant et une plateforme technopédagogique Moodle. Si la communication entre les instances est apparue fluide aux yeux du comité, l'information transmise via Moodle aux étudiants s'est révélée foisonnante avec de trop nombreux mails qui mériteraient une sélection.
- 10 Le comité a constaté que les étudiants communiquaient entre eux principalement via les réseaux sociaux afin de partager les informations urgentes ou celles non facilement disponibles sur le site de la faculté, surtout en première année. Dans ce cadre, les délégués sont apparus au comité comme constituant un relais efficace des informations même si le travail effectué par le secrétariat est apprécié des parties prenantes.
- 11 Le comité a également constaté que la communication entre étudiants et enseignants était hétérogène et dépendante des enseignants et se faisait parfois au détriment des contacts humains. De la même manière, celle des étudiants envers les médecins travaillant hors des hôpitaux universitaires, est apparue limitée dans certains cas ce qui limite elle-même les acquis d'apprentissage et la qualité de pilotage du programme.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 12 Le comité a enfin constaté une communication dynamique de l'établissement envers les alumni via la revue scientifique interne à l'université et les nuits de l'Assemblée générale des Étudiants de Louvain (AGL).

## RECOMMANDATIONS

- 1 Être attentif aux impacts budgétaires des évolutions du programme.
- 2 Développer des stratégies de façon à ce que les étudiants et les enseignants ne l'ayant pas pris en compte s'approprient la démarche qualité.
- 3 Mettre en place un département de pédagogie médicale.
- 4 Mettre en place une communication directe vers les parties prenantes des principales évolutions du programme et décisions des comités des cycles.
- 5 Poursuivre l'améliorer de la communication des maîtres de stage au sein des hôpitaux-non universitaires accueillant des étudiants.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 6 Poursuivre la structuration, au niveau institutionnel, les contacts avec les partenaires extérieurs.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

## Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme*

- 1 En décembre 2017, la CEMD a fixé les objectifs de la révision du programme de Bachelier en médecine. En 2018, le programme a évolué après discussion avec le CEMD et le corps enseignant, après communication aux futurs étudiants, en septembre le nouveau programme a été implanté. L'évaluation du nouveau programme par les étudiants s'est faite en 2021. Une révision du programme de stages a été faite suite à la réforme du Master de 4 à 3 ans, et à la double cohorte qui en a découlé en 2017-2018. Sous la houlette de la Commission formation du Réseau Santé Louvain (RSL), une enquête annuelle auprès des médecins assistants candidats spécialistes en formation dans les services hospitaliers permet de dégager des indicateurs relatifs à la formation (encadrement, communication, définition des objectifs, feedback, organisation des activités cliniques, fréquence des activités et prestations, qualité de vie) pour ensuite élaborer des stratégies en vue d'améliorer les conditions de formation dans leurs différents aspects. Le comité a constaté l'évolution du programme en lien avec les différentes réformes et l'existence d'une certaine continuité entre BA et MA. Si des aménagements ont eu lieu pour améliorer le programme en bachelier et des efforts effectués pour diminuer la charge qui pèse sur le MA1 et le MA2, le comité a constaté que le MA3 restait très lourd pour les étudiants, combinant à la fois des enseignements théoriques, des stages pratiques et la préparation du TFE. Concernant les stages, si le comité a pu apprécier le caractère très riche de l'offre de stages, il a pu constater que l'encadrement pédagogique quotidien du stagiaire restait hétérogène.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 2 Afin d'insérer les innovations dans le programme, le personnel enseignant est connecté à la recherche à plusieurs niveaux. D'une part, les académiques de l'UCLouvain ont une partie de leur activité dédiée à la recherche, d'autre part, les académiques cliniques ont pour la plupart, une activité de recherche menée au sein d'un des 5 instituts de recherches. La Faculté veille à ce que l'enseignement et la pratique de la médecine soient basés sur les preuves.—Sur ce point, le comité a constaté la qualité de la recherche effectuée à UCLouvain par sa reconnaissance dans les classements internationaux, mais aussi que l'information sur l'initiation à cette dernière est peu mise en avant, les étudiants la découvrant pour la plupart tardivement. Cela a conduit notamment à une diminution du nombre d'étudiants

inscrits dans ces filières ces dernières années. Le comité regrette l'impossibilité des étudiants de Namur ou de Mons de s'inscrire en filière recherche. Par ailleurs, le cours d'introduction à l'approche médicale et à la recherche scientifique est apparu en dessous des attentes de plusieurs parties prenantes.

- 3 L'UCLouvain semble attentive à l'insertion socioprofessionnelle de ses diplômés, au point d'en faire l'un des axes prioritaires de son plan 20 20. Lors des entretiens, le comité a constaté que beaucoup d' alumni sont des maîtres de stages. Afin d'être au plus près de l'exercice clinique, l'enseignement relatif à la médecine générale relève presque exclusivement de médecins généralistes. L'École entretient des liens étroits avec les représentants de l'Ordre des médecins, et collabore étroitement avec l'Académie royale de Médecine afin de faciliter l'installation des jeunes diplômés face à la question du quota global et des sous-quotas de médecins en FWB. Les Cliniques universitaires Saint-Luc (CUSL) remplissent des missions de haute spécialisation en plus de leur rôle d'hôpital de proximité. En tant qu'hôpital académique, elles assument un enseignement clinique et participent à de nombreux programmes de recherche. Outre les CUSL, les étudiants en médecine profitent pour leurs stages du CHU UCL Namur qui propose une offre de soins et de services. Le comité a constaté la richesse des lieux de stage, l'implication de la médecine générale et la démarche d'orienter les étudiants et les stagiaires vers des lieux en pénurie de médecins. Dans le cadre des stages à l'étranger que la Faculté a tissé des liens durables avec plusieurs partenaires notamment avec les Pays du Sud et les stages en Pays industrialisés. Cela dit lors des entretiens, le comité a constaté que la possibilité de stages à l'étranger apparaît souvent élitiste avec un nombre de places d'échange via Erasmus restreint. Il a par ailleurs apprécié l'intérêt de l'alliance européenne des universités CircleU à laquelle l'UCLouvain appartient.

### *Dimension 2.2 : Information et communication externe*

- 4 Au sein de l'AREC, une équipe est en charge de la coordination de la politique de l'université en matière de promotion des études qui se fait au travers de campagnes et d'actions de promotion. Des médias spécifiques sont destinés aux futurs étudiants et les alumni. En collaboration avec l'AREC, l'École rédige et publie des brochures d'information destinées à décrire les enjeux de ces études en termes d'admission, de programme et de débouchés. Lors des entretiens, l'information ainsi que la communication externe sont apparues, au comité, conduire aux objectifs escomptés par l'institution par exemple la communication associée aux structures hospitalières participantes au réseau santé Louvain.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Faire évoluer le programme de MA3 de façon à trouver des équilibres entre la formation théorique, les stages cliniques, la préparation du TFE et l'examen spécialisé.

### *Droit de réponse de l'établissement*

- 2 Poursuivre l'améliorer de la qualité des stages en renforçant la formation des maîtres de stage des centres hospitaliers non universitaires et en mettant en place une grille d'évaluation critériée.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 3 Informer plus en amont les étudiants sur la recherche et faciliter leur insertion au sein des filières recherche
- 4 Élargir et réviser le mode de distribution des stages à l'étranger. Profiter de l'Alliance européenne des universités CircleU pour accroître le nombre d'échanges d'étudiants.

## Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme*

- 1 Lors de la réforme de 2011 qui a conduit à la réduction des années de médecine de 7 à 6 ans. Les AA généraux des programmes de Bachelier et de Master ont été définis. Dans ce cadre, les enseignants ont rempli un cahier des charges de leurs UEs et identifié les AA spécifiques de celle-ci. Ces propositions ont été revues par la CEMD, en collaboration avec la CDP, et ces derniers ont vérifié que les AA spécifiques à chaque UE couvraient l'ensemble des AA généraux de chaque programme. Lors de modifications de programmes ou de contenus d'UE, la CEMD invite les enseignants concernés à présenter les objectifs et le contenu de leur cours. Le site web de l'École sert de véhicule de communications aux étudiants et aux enseignants.

Les AA du programme ont été établis sur une base méthodologique rigoureuse. Cependant, depuis leur rédaction, ces AA ont peu évolué.

En parallèle aux objectifs particuliers de chaque UE, les cours de démarche clinique adulte et pédiatrique font l'objet d'acquis d'apprentissages spécifiques intégrés au reste du curriculum, ce qui facilite l'intégration entre les niveaux théorique et pratique. Concernant les stages, le comité a constaté que globalement la qualité des stages était présente mais restait encore trop hétérogène, fonction de l'Hôpital, du service, des encadrants, mais aussi du bon vouloir des étudiants. La formation des maîtres de stage à la prise en charge des stagiaires et à l'évaluation des stagiaires est un point qui est revenu particulièrement lors des entretiens. Au terme du cycle du Master, l'étudiant doit maîtriser les compétences cliniques et thérapeutiques lui permettant d'aborder, s'il le souhaite, la formation spécialisée. Les AA de Master reprennent les différentes compétences attendues d'un médecin à la fin de son cursus de base, pour débiter sa formation de spécialiste avec une autonomie grandissante menant vers une pratique clinique indépendante. Même si ceux-ci sont explicités lors d'une bonne

partie des cours et/ou font l'objet de plusieurs évaluations visant à baliser l'apprentissage des étudiants lors des différents examens, il existe un certain nombre d'obstacles pour leur diffusion générale à l'ensemble des cours. Parmi ceux-ci les principaux apparaissent le peu de communication ou d'information et un manque de temps conduisant à une moindre efficacité des acquis d'apprentissage par les étudiants.

### *Droit de réponse de l'établissement*

Les enseignements du programme de Bachelier s'organisent autour de 2 grands axes : un axe « sciences de base et de la vie » et un axe « sciences humaines ». Lors de la visite, la question des acquis d'apprentissage a été discutée avec les différentes parties prenantes, le comité a constaté que si l'intérêt de leur perception est réel par l'équipe décanale, la formulation apparaît encore trop théorique pour de nombreux d'enseignants et peu compréhensible ou non lus par de nombreux étudiants, ce qui limite, notamment pour les étudiants, l'impact de la mise en place des AA sur une bonne partie du programme.

### *Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés*

- 2 Dans le cadre du programme de Bachelier, trois dispositifs permettent de s'assurer de l'efficacité des mesures et initiatives prises pour stimuler et entretenir la motivation des étudiants : les enquêtes pour chaque UE, les comités de cycle et la CEMD qui a la compétence pour prendre des mesures relatives au programme et aux UE. Les discussions entre enseignants et étudiants lors du comité de cycle confirment l'importance de varier les méthodes pédagogiques. En Master, l'enseignement de la pathologie par secteur, est confié à une équipe d'enseignants issus de disciplines différentes, permettant une approche pluridisciplinaire calquée sur le travail clinique. Les méthodes pédagogiques choisies sont diverses (cours de formation à la relation, cours de formation aux enjeux sociaux et éthiques, apprentissage du raisonnement clinique...) en fonction des compétences. Pour ce qui concerne son travail personnel, l'étudiant a le choix entre trois filières : la recherche, le portfolio et le mémoire de recherche clinique. L'acquisition des gestes techniques et du savoir-faire clinique est réalisée au sein du cours de Développement des Compétences Cliniques et Techniques (DCCT). Le comité a constaté, une certaine cohérence du programme et une continuité entre le BA et le MA. Cela se traduit par une certaine satisfaction des étudiants de la cohorte 2019 et par le fait que deux tiers des enseignants estiment que les AA sont adaptés à ce qu'un étudiant doit savoir, comprendre et être capable de faire à l'issue de sa formation. Cela dit, comme évoqué précédemment, la charge de travail importante associée à l'augmentation du nombre d'étudiants rend délicate la bonne gestion des AA par les enseignants et les responsables de la faculté et par voie de conséquence ne conduit pas à la pleine performance du programme vis-à-vis des étudiants.
  
- 3 Concernant les stages de Master, qui doivent permettre la mise en application de tous les principes de médecine acquis jusque-là, le comité a constaté que les AA sont basés sur les activités professionnelles déléguées aux stagiaires et a noté que l'autonomie de l'étudiant est dépendante du maître de stage. Lors des entretiens, le

comité a constaté que cette autonomie était variable d'un stage à l'autre et parfois dépendante de l'assistant qui pouvait jouer le rôle de formateur principal. Il a également noté que l'évaluation des stagiaires était dépendante d'assez nombreux facteurs par exemple, les encadrants (maîtres de stage et assistants) mais aussi le temps qu'ils consacrent à l'encadrement des stagiaires. Il a enfin constaté qu'afin de limiter l'hétérogénéité entre les maîtres de stage, des séances d'information étaient régulièrement organisées par la faculté.

- 4 Le portfolio a fait l'objet de plusieurs évolutions au cours des dernières années. Sa simplification permet une meilleure compréhension de la part des étudiants et de leur satisfaction globale. Le comité a constaté l'intérêt du portfolio qui est utilisé par 75% des étudiants. Concernant l'examen final, le comité a constaté que si son organisation était bien structurée, pour les parties prenantes, les éléments d'informations restaient imparfaits et le temps disponible pour le préparer faible. Un souhait de disposer de davantage de temps pour le préparer, par exemple une demi-journée par semaine a été émis.
- 5 L'École se positionne pour le développement d'innovations pédagogiques avec de nombreuses initiatives (Learning Center, MOOCS...). Une grande partie du corps enseignant de l'École exploite Moodle UCLouvain pour proposer plusieurs modalités de participation aux cours sous de nombreuses formes. Le comité a constaté l'intérêt de ces différentes innovations qui sont pour la plupart appréciées par les parties prenantes.

### *Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

- 6 Le programme est conçu, et évolue, pour assurer la cohérence de son agencement global ainsi que du temps prévu pour atteindre les acquis d'apprentissage. Dans le respect d'une approche programme cohérente, les UE sont regroupées dans 3 blocs annuels en Bachelier et 3 blocs annuels en Master, lesquels correspondent à la progression idéale d'un étudiant ayant réussi son cursus avec fruit. La complémentarité des enseignements a été envisagée au sein de chaque bloc annuel afin de proposer une cohérence dans la progression de l'apprentissage et de l'acquisition des connaissances. Lors des entretiens, le comité a pu constater la cohérence du programme qui est bien perçue et appréciée par les étudiants. Lors de la visite, le comité a, par ailleurs, constaté que la validation des AA passe par des prérequis et corequis dépendant des activités du bloc précédent qui paraissent pour certains étudiants trop stricts et insuffisamment présentés en amont. Cela conduit à un nombre non négligeable d'étudiants à se retrouver à cheval sur deux années compliquant leur participation aux cours et leur réussite aux examens. Ce même constat a été également fait par la faculté. Par ailleurs, le comité a pu entendre que certains cours dépassaient les acquis d'apprentissage notamment au niveau du bachelier, ce qui n'apparaît pas en phase avec les attendus du programme.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 7 Les acquis d'apprentissage en Master sont en continuité avec ceux du Bachelier et visent au développement des différentes compétences cliniques attendues pour débiter un Master de Spécialisation en milieu hospitalier. Au cours des entretiens avec les étudiants et les enseignants, le comité a constaté que la charge de travail était trop lourde dans le curriculum notamment en M3 et que cela nuit au temps disponible pour les stages en clinique et/ou à la préparation du travail de fin d'études.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

Concernant l'accès aux stages comme moment particulier d'acquisition de compétences cliniques ; lors des entretiens, celui-ci est apparu non optimal dans son timing dans les différentes années du master et/ou assez régulièrement en décalage par rapport aux notions théoriques.

### *Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

- 8 Conformément aux Décrets Bologne et Paysage et aux directives européennes, la fiche descriptive de chaque UE contient une rubrique sur les modalités d'évaluation des acquis. Cette information est accessible en permanence via le site web de l'UCLouvain, au départ du programme.  
Les dispositifs d'évaluation et les critères qualitatifs et quantitatifs de réussite sont communiqués lors des premiers cours par chaque titulaire, ils sont rappelés à la fin du cours avant la session d'examen. Après chaque session d'examens, l'étudiant peut consulter sa/ ses copie(s) d'examen. En Bachelier comme en Master, il existe une prépondérance de l'évaluation par QCM, avec ces dernières années l'adjonction d'examens QROC. Afin de garantir la liberté académique, les évaluations restent largement du domaine de compétence exclusif de chaque enseignant. Le comité a constaté que les académiques n'évaluent pas réellement les acquis d'apprentissage au terme de leur enseignement, mais plutôt la restitution des connaissances, ce qui ne permet pas à l'étudiant d'avoir une connaissance de ce qu'il a acquis et de ce qu'il lui reste à acquérir. Il n'a pas constaté non plus de réelle évaluation démontrant l'acquisition des AA globaux de l'ensemble du programme.
- 9 Concernant l'évaluation des stages, le comité a constaté que cette dernière n'était pas toujours effectuée par la personne encadrant le stagiaire et qu'elle dépendait de l'hôpital et/ou des services dans lesquels était effectué le stage ainsi que de l'encadrant.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Améliorer la présentation des acquis d'apprentissage de façon à ce que les enseignants se les approprient davantage et qu'ils soient compréhensibles par les étudiants de façon à ce qu'ils puissent participer de façon active au processus d'apprentissage.
- 2 Être attentif au maintien des syllabi et/ou à la qualité des diaporamas de façon à ce que les étudiants puissent s'en servir comme de réels supports à leur apprentissage.
- 3 Renforcer la formation des maîtres de stage pour l'encadrement des étudiants afin de renforcer la qualité des apprentissages et limiter l'hétérogénéité des évaluations.

### *Droit de réponse de l'établissement*

- 4 Redévelopper la filière recherche, en communiquant dès les premières années son intérêt auprès des jeunes étudiants.
- 5 Informer plus en amont les étudiants des modalités de l'examen final et libérer une demi-journée par semaine les étudiants lors des deux derniers quadrimestres de façon à leur permettre de le préparer sereinement.
- 6 Être attentif aux points de blocage des étudiants afin de faciliter leur évolution dans le cursus, en étendant notamment l'aide à la réussite aux années posant le plus de difficultés aux étudiants.

### *Droit de réponse de l'établissement*

## Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)*

- 1 Les postes académiques ouverts font l'objet d'une analyse sectorielle préalable des besoins. L'UCLouvain engage chaque année un nombre significatif de profils internationaux, et continue de privilégier les académiques se prévalant d'une expérience internationale. Lors des récentes enquêtes, les étudiants reconnaissent globalement l'implication professionnelle d'une majorité d'enseignants, on relève cependant un certain degré d'insatisfaction par rapport à l'encadrement pédagogique et à la mise à disposition des supports de cours. Lors des entretiens, le comité a constaté que les qualités scientifiques des enseignants étaient reconnues par l'ensemble des étudiants, cependant, un certain nombre d'étudiants ont fait part au comité de leurs remarques sur les qualités pédagogiques moyennes d'un certain nombre d'enseignants ce qui est apparu, au comité, dommageable pour l'efficacité du programme.
- 2 La gestion et le développement des compétences des membres du personnel sont assurés par l'Administration centrale de l'institution. Les nombreux outils sont également proposés aux académiques cliniciens, même si le temps leur fait souvent cruellement défaut. Le comité a constaté que si l'enseignant nouvellement engagé est censé participer à une série d'activité organisée par Louvain Learning Lab (LLL), la formation continue se fait sur une base volontaire. Il a également noté qu'il était difficile de mobiliser les collègues cliniciens même si ces formations sont regardées de près pour les nominations et les promotions.

#### *Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)*

- 3 Les étudiants disposent de plusieurs types de supports de cours disponibles en version papier (syllabus, ouvrages de référence, livres d'exercice), sur la Plateforme Moodle ou sur Powerpoint. De nombreux cours offrent plusieurs de ces supports. La grande majorité des leçons sont en outre podcastées. Bien que la doyenne s'efforce de répondre aux demandes d'amélioration en la matière, le comité a constaté la récurrence de certaines requêtes en l'occurrence que tous les cours soient podcastés, les diapositives plus souvent mises à jour et plus rapidement transmises aux étudiants. Il a noté que les syllabus apparaissaient de moins en moins nombreux au profit des diaporamas, dont la valeur pédagogique est moindre ce qui complique la compréhension des étudiants des savoirs à acquérir.

L'École peut compter sur 10 amphithéâtres de plus de 150 places répartis sur le site de Woluwe possédant des équipements particuliers pour le podcasting des cours. Sur le site de Bruxelles Woluwe, plusieurs laboratoires spécifiquement adaptés aux

exigences de la formation sont dédiés à la Faculté. Des espaces d'étude sont mis à la disposition des étudiants de l'UCLouvain durant l'année académique et les sessions d'examens. Le comité a constaté que si l'accueil aux auditoires ne pose pas de véritables problèmes, il existe, à ce stade, un manque de locaux notamment en bibliothèque qui sera résolu pour partie par l'ouverture du Louvain Learning Center, d'ici 2023.

- 4 Les étudiants de l'UCLouvain ont accès à des salles informatiques et didactiques. Tous ces postes informatiques bénéficient d'un grand nombre de licences simultanées et donc d'une large offre de logiciels. Enfin, les liens vers des applications didactiques, scientifiques et des bases de données sont également assurés. Les plateformes technopédagogiques (MoodleUCLouvain et Student Corner) permettent aux enseignants de créer des espaces de cours en ligne réservés à leurs étudiants. Le comité a constaté la qualité du parc informatique, la facilité pour les étudiants d'y accéder, le dévouement de l'équipe informatique et les efforts effectués par la faculté pour assurer la continuité des enseignements lors de la crise sanitaire.

### *Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants*

- 5 Avant leur inscription, l'aide à l'orientation des étudiants est organisée principalement par le Centre d'Information et d'Orientation (CIO). En collaboration avec la Faculté et la CDP, des activités sont proposées aux futurs étudiants, à différents moments de l'année, pour les aider dans le choix et la préparation de leurs études. Avec la mise en place de l'examen d'entrée et d'accès en médecine et en dentisterie en 2017, la formation proposée aux futurs étudiants a naturellement évolué et ses objectifs ont été élargis en offrant une préparation spécifique à cette épreuve. Le comité a constaté que les attentes (préparation transparente de l'examen...), des étudiants étaient respectées.
- 6 Le service AIDE aide les étudiants à gérer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer durant leurs études et leur vie étudiante. Le service LOGE gère les logements. La CDP et les conseillers aux études apportent une aide méthodologique et de conseils aux étudiants qui en formulent le besoin. Depuis de nombreuses années, les concours d'accès aux spécialisations se déroulent dans le respect strict de règlements qui visent à assurer l'équité à toutes et tous et en toute transparence. Les règles d'attribution des points concours sont connues des étudiants dès l'entrée en Master et leur sont régulièrement rappelées. Le comité a constaté que la faculté de médecine de l'UCLouvain effectuait de réels efforts pour assurer une équité entre les étudiants, en diffusant les informations et en facilitant l'accès aux services institutionnels, cela dit concernant le concours de spécialisation même si des efforts sont faits, il apparaît exister un certain manque d'informations notamment sur les matières à apprendre ainsi que sur les modalités d'évaluation de l'examen. Concernant le choix des stages, il existe un processus (algorithme prenant en compte les désidératas des étudiants et les contraintes internes, ajustés par les gestionnaires des stages si nécessaire) qui favorise l'équité dans leur répartition. Il existe cependant encore un certain degré de disparité, qui peut nuire à la formation étudiants, au sein de certains hôpitaux accueillant les étudiants et/ou dans la qualité des encadrants, notamment ceux n'ayant pas suivi de formation continue.

- 7 Avant leur entrée à l'université, les futurs étudiants en Bachelier ont la possibilité de participer à des cours préparatoires d'été. Ces derniers visent à permettre aux étudiants de comprendre les exigences attendues, de se situer par rapport à elles et de prendre connaissance des ressources humaines et matérielles à leur disposition. Tout au long de l'année, une conseillère pédagogique de la CDP est disponible pour un accompagnement dans l'appropriation d'un « savoir apprendre » d'une manière générale et contextualisée à l'étude des disciplines. Le comité reconnaît tout le travail effectué par la faculté de Médecine de l'UCLouvain, elle note cependant que certaines matières ont des taux de réussite assez faibles et sont « bloquantes » pour un certain nombre d'étudiants, notamment dans les premières années du bachelier. Par ailleurs, le comité a constaté que les temps d'échanges entre enseignants et étudiants étaient réduits dans certaines disciplines, en partie du fait de travaux en grand groupe lié à un nombre insuffisant d'assistants, mais aussi du nombre croissant d'étudiants. Ce qui ne favorise pas l'efficacité et l'équité du programme.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 8 Depuis novembre 2011, l'UCLouvain a choisi de rassembler sous un statut et label unique « PEPS » (Projet pour Étudiants à Profil spécifique), les étudiants qui ne peuvent s'engager dans un cursus universitaire sans aménagements particuliers de manière à prendre en compte les difficultés liées à un handicap, un trouble ou une maladie grave, une activité sportive ou artistique de haut niveau. Au sein de la Faculté, plusieurs personnes interviennent à différents niveaux pour déterminer les aménagements spécifiques pour les étudiants PEPS. Le comité reconnaît l'engagement de la faculté de médecine de l'UCLouvain dans la prise en charge des étudiants à profil spécifique.

#### *Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme*

- 9 Depuis plusieurs années, l'université s'est dotée d'une plateforme de récolte et d'analyse des données qualitatives et quantitatives de la population étudiante. Depuis le passage des études de 7 à 6 ans, on observe un nombre croissant de jeunes diplômés ne présentant pas de concours l'année du diplôme, mais bien l'année suivante, ceci est souvent dû à une maturité insuffisante pour opérer un choix ou une difficulté à trouver des stages. Ceci leur permet le plus souvent de préciser leur choix de spécialité tout en acquérant déjà une certaine expérience professionnelle et/ou en diversifiant leur formation lors d'une année sabbatique. Lors des entretiens, le comité a fait le même constat, à savoir une maturité insuffisante de la part des étudiants ou une difficulté à trouver des stages. Lors de ces mêmes entretiens, le comité a constaté que si les parcours des étudiants leur plaisaient dans l'ensemble, le temps de stage restait limité et que la présence des stagiaires sur le terrain restait relativement faible. Le comité a également constaté que l'articulation entre les connaissances théoriques et la pratique devait être encore améliorée.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer la valence pédagogique d'un certain nombre d'enseignants en les incitant à suivre des formations pédagogiques.
- 2 Être vigilant à la qualité des supports pédagogiques et notamment au maintien de syllabi de qualité.
- 3 Être attentif à la taille des groupes dans le cadre des travaux pratiques dans certaines spécialités.
- 4 Être attentif à l'évolution du nombre de places en bibliothèques avec l'augmentation croissante du nombre d'étudiants.
- 5 Réfléchir aux prérequis et au corequis d'un certain nombre de disciplines en bachelier, qui conduisent à des situations de « blocages » pour un certain nombre d'étudiants.

### *Droit de réponse de l'établissement*

- 6 Améliorer la communication vis-à-vis du concours de spécialité
- 7 Améliorer la communication et la formation des maîtres de stage au sein des hôpitaux-non universitaires accueillant des étudiants
- 8 Réfléchir aux équilibres entre formation pratique et théorique en dernière année de master.

## Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation*

- 1 Le comité d'autoévaluation a été constitué sur la base des compétences des participants avec la réflexion de ce qu'il souhaitait faire du programme. Les analyses SWOT ont été prises en compte pour structurer le RAE. La version finale, ainsi qu'une présentation, ont ensuite été adressées aux participants et aux représentants des différents conseils et commissions. Lors des entretiens, le comité a constaté que de nombreux interlocuteurs avaient participé ou lu le RAE.

#### *Dimension 5.2 : Analyse SWOT*

- 2 L'analyse SWOT apparaît honnête et cohérente avec les constats effectués par le comité lors des entretiens.

#### *Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi*

- 3 Le plan d'action s'inscrit dans les éléments mis en avant par le RAE et l'analyse SWOT. Il va dans le sens des constats du comité, il devra faire l'objet d'un suivi particulier avec un timing précis et l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Être attentif aux recommandations du comité dans le cadre du plan d'action.
- 2 Poursuivre les travaux en groupe avec les différentes parties prenantes.

## Conclusion

L'université de Louvain et son secteur des sciences de la santé ont une reconnaissance internationale qui s'est développée au fil des années et qui se poursuit. Au cours de ces dernières années, avec des évolutions réglementaires importantes, le secteur des sciences de la santé a su faire évoluer son programme ce qui lui permet d'être attractif pour de nombreux étudiants nationaux et internationaux. Le comité, même s'il a fait un certain nombre de recommandations reconnaît le travail effectué par les différentes parties prenantes et l'incite à poursuivre son travail pour que ce secteur et l'UCLouvain rayonnent au niveau national, européen et international.

## Droit de réponse de l'établissement évalué

### Commentaire général éventuel :

La doyenne, la commission interne d'auto-évaluation, les membres du bureau de faculté et de la commission d'enseignement de l'Ecole de médecine (CEMD), remercient sincèrement les experts de les avoir accompagnés dans ce processus d'auto-évaluation et de leurs recommandations.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

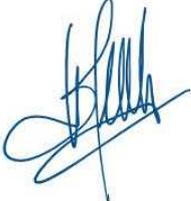
Partie du rapport (1,2,3,4,5) n° de page, n° §	Observation de fond
<p><b>Synthèse</b> Faiblesses bullets 1 et 3 p.4</p> <p><b>Recommandations principales</b> n°1 p.5</p> <p><b>Critère 2 Rubrique 2.1</b> n°1 1<sup>er</sup> § p.11 + <b>recommandation 1</b> p.12</p> <p><b>Critère 3 Rubrique 3.3</b> n°7 1<sup>er</sup> § p.16</p>	<p>Cette observation se rapporte aux endroits du texte où l'on parle de la <b>surcharge du master et de l'articulation</b> entre les compétences de base et les compétences cliniques.</p> <p>La nécessité d'une réforme visant à alléger le master était déjà bien soulignée dans le rapport d'auto-évaluation (p.114, rubrique « Action » ; p.131, points à améliorer, 2<sup>è</sup>§ ; p.132, en en-tête et dans le paragraphe « la charge de travail » ; p.175, Faiblesses, 1<sup>er</sup>§ ; p.178, 1<sup>er</sup> axe prioritaire). Lors de la visite des experts, plus d'un an après le dépôt du rapport d'auto-évaluation, nous avons pu expliquer que ce processus était en cours, encadré par un expert en pédagogie, titulaire de la Chaire Francqui 2021-2022 pour la faculté de médecine. La volonté est de recentrer les apprentissages, de faire arriver les stages plus tôt et d'en augmenter le nombre, ceci afin de mieux intégrer les compétences de base et cliniques et de diminuer la surcharge actuelle. Ce processus touche actuellement à sa fin et le nouveau programme devrait débiter l'année académique prochaine 2023-2024.</p>
<p><b>Synthèse</b> Faiblesses bullet 2 p.4</p> <p><b>Recommandations principales</b> n°2 p.5</p> <p><b>Critère 3 Rubrique 3.3</b> n°6 p.15 + <b>recommandation 6</b> p.17</p> <p><b>Critère 4 recommandation 5</b> p.21</p>	<p>Cette observation se rapporte aux endroits du texte où l'on parle de la <b>progression dans le cycle de bachelier</b>.</p> <p>Comme expliqué aux experts, nous tenons à rappeler que le Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur, en proposant un système permettant aux étudiants plus de souplesse et une progression plus individualisée, a également diminué la cohérence pédagogique du programme. Lors de l'application de ce Décret et dans le but de maintenir le plus possible la cohérence pédagogique du programme du bachelier en médecine, et en particulier une progression de l'étude de la cellule vers celle des systèmes et de la physiologie intégrée, la commission d'enseignement de l'Ecole (CEMD) avait donc fixé une série de prérequis relativement contraignants même si une certaine tolérance était appliquée par le jury (p.95, point II.1.4 ; p.133, « Le concept des prérequis »).</p>

	<p>Les failles de ce système ont été reconnues par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a notamment motivé des modifications du Décret par une volonté de « rendre plus de cohérence pédagogique au parcours individuel des étudiants ». Vu l'application de ce nouveau Décret à partir de l'année académique 2022-2023, la CEMD a considéré qu'il était légitime de restreindre largement les prérequis dès lors que les dispositions décrétales rétablissaient une meilleure cohérence pédagogique au sein du programme.</p> <p>C'est ainsi que, dès cette année académique, il n'y aura plus qu'un seul prérequis par unité d'enseignement hormis pour deux activités d'intégration de bloc annuel 3 (Démarche clinique adulte, partie 1 et Stage d'observation).</p>
<p><b>Synthèse</b> Faiblesses bullet 4 p.4</p> <p><b>Recommandation principale n°5 p.5</b></p> <p><b>Critère 1 Rubrique 1.4 n°11 p.10 + recommandations 5 et 6 p.10</b></p> <p><b>Critère 2 Rubrique 2.1 n°1 p.11 + recommandation 2 p.13</b></p> <p><b>Critère 3 Rubrique 3.1 n°1 3è § p.13 + recommandation 3 p.17</b></p> <p><b>Critère 4 Rubrique 4.3 n°7 p.20</b></p>	<p>Cette observation se rapporte aux endroits du texte où l'on parle de la communication avec les <b>maitres de stage des hôpitaux non universitaires</b> et de leur formation.</p> <p>Nous tenons à rappeler qu'une attention particulière y est apportée et que des structures existent déjà pour cela et sont décrites dans le rapport d'auto-évaluation (voir référencement ci-dessous pour rappel). Nous resterons attentifs à optimiser et enrichir l'ensemble de ces dispositifs, afin de réduire l'hétérogénéité évoquée par les experts.</p> <p>Il y a premièrement la commission des stages, qui se réunit deux fois par an, et invite tous les maitres de stage du réseau, universitaires et non universitaires, qui encadrent les stagiaires de master, de même que les représentants étudiants. C'est au sein de cette commission que l'encadrement des stagiaires se discutent et que des formations sont organisées, notamment lors des changements de programme ou de méthode d'évaluation. L'équipe de l'administration des stages réalisent également régulièrement des visites dans les différents hôpitaux du réseau en collaboration avec l'équipe du Réseau Santé Louvain.</p> <p>Deuxièmement, nous avons la Commission Formation du Réseau Santé Louvain (RSL), qui invite les maitres de stages qui encadrent les médecins en cours de spécialisation. Elle se réunit quatre fois par an et les questions pédagogiques y sont discutées. Des représentants des étudiants et des médecins en formation sont présents à cette commission. Les maitres de stage sont eux obligés de suivre au moins une formation pédagogique par an. Nous en organisons plusieurs sessions chaque année, sur différents thèmes et dans différentes régions du pays. Des ressources en ligne sont aussi disponibles sur le site internet du RSL (<a href="http://www.reseausantelouvain.be">www.reseausantelouvain.be</a>). Une section du site est spécifiquement dédiée aux maitres de stage et contient de nombreuses informations utiles.</p> <p>Les experts évoquent aussi les enquêtes sur les lieux de stage complétées par les médecins en formation. Ces mêmes enquêtes sont complétées par les étudiants depuis 2019 comme signalé dans le rapport. Nous avons dû attendre d'avoir une masse critique suffisante pour pouvoir transmettre les résultats aux endroits de stage tout en assurant l'anonymat aux étudiants en cas d'avis négatif. Ces rapports peuvent motiver les maitres de stage à repenser leur façon d'encadrer les étudiants. Ils nous permettront également de cibler les services où une formation semble particulièrement importante et de travailler à réduire l'hétérogénéité des lieux de stage.</p> <p><b>Référencement dans le rapport d'auto-évaluation :</b> <i>Commission des stages</i> (p.52, rubrique « La commission des stages » ; p.88, rubrique « Exemple d'évolution du programme des stages » ; p.93, rubrique « Les hôpitaux partenaires de l'Ecole »)</p>

	<p><i>Commission formation du RSL + site web</i> (p.51, rubrique « Le Décanat » ; p.86, rubrique « La commission formation du RSL » ; p.89, rubrique « Exemple d'évolution au niveau des masters de spécialisation » ; p.93, 1<sup>ère</sup> colonne, 2<sup>e</sup> §)</p> <p><i>Enquête lieux de stages</i> (p.119, 1<sup>ère</sup> colonne, 4<sup>e</sup>§)</p>
<p><b>Présentation de l'établissement</b> p.7 graphique</p>	<p>Bien conscients que l'évaluation portait sur la formation de base (bachelier et master), nous tenons à souligner qu'un nombre non négligeable de nos étudiants sont en master de spécialisation, 1398 étudiants en 2019-2020.</p>

Nom, fonction et signature de  
l'autorité académique dont  
dépend l'entité

Françoise Smets  
Doyenne



Nom et signature du  
coordonnateur de  
l'autoévaluation

Françoise Smets  
Doyenne

